

ÉCOLE SAINTE-ROSE

«SUR LA ROUTE DE MA RÉUSSITE»



Projet éducatif & Plan de réussite
2016-2017

«Sur la route de ma réussite»

Projet éducatif et plan de réussite 2015-2016
École Sainte-Rose

TABLE DES MATIÈRES

Mission	3
Cadre légal	4
Présentation	6

PARTIE I, PORTRAIT DE L'ÉCOLE ET DE SON MILIEU

A) L'école et son milieu

Historique.....	7
Structure géographique.....	7
Milieu socio-économique.....	7
Caractéristiques des élèves.....	8

B) Les élèves

Compétences en lecture, écriture, mathématique et en anglais.....	9
Compétences sociales et comportementales.....	9
Santé et bien-être.....	9

C) La classe

Pratiques pédagogiques.....	9
Éveil à la lecture et à l'écriture.....	10
Lecture et écriture.....	10
Mathématiques.....	11
Anglais.....	11

D) L'école

Autres services offerts.....	12
Activités offertes.....	13

E) Le personnel

Développement professionnel.....	13
----------------------------------	----

F) Famille et communauté

Communication entre les parents et l'école.....	13
Organismes de la communauté.....	14

PARTIE II :

Analyse de la situation.....	15
------------------------------	----

PARTIE III : Projet éducatif

Orientations et objectifs.....	15
Plan de réussite 2016-2017.....	18

MISSION

L'école compte parmi les lieux importants de transmission entre les générations des acquis de la société. Par le biais de ses activités de formation, elle crée un environnement dans lequel l'élève s'approprie la culture de son milieu, poursuit sa quête de compréhension du monde et du sens de la vie et élargit l'éventail de ses moyens d'adaptation à la société.

L'école québécoise a le mandat de préparer l'élève à contribuer à l'essor d'une société voulue démocratique et équitable. Sa toute première responsabilité est à l'égard des apprentissages de base, dont la réalisation constitue une condition essentielle à la réussite du parcours scolaire au-delà du primaire. Mais elle se voit également confier le mandat de concourir à l'insertion harmonieuse des jeunes dans la société en leur permettant de s'approprier et d'approfondir les savoirs, les valeurs et les compétences qui la fondent pour qu'ils soient en mesure de participer de façon constructive à son évolution.

Dans l'énoncé de politique ministérielle, la mission de chaque établissement s'articule autour de trois axes :

INSTRUIRE



SOCIALISER



QUALIFIER



INSTRUIRE AVEC UNE VOLONTÉ RÉAFFIRMÉE

Tout établissement scolaire a comme première responsabilité la formation de l'esprit de chaque élève. Même si l'école ne constitue pas le seul lieu d'apprentissage de l'enfant, elle joue un rôle irremplaçable en ce qui a trait au développement intellectuel et à l'acquisition de connaissances et de compétences. Énoncer cette orientation, c'est réaffirmer l'importance de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.

SOCIALISER, POUR APPRENDRE À MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe donc de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

QUALIFIER, SELON DES VOIES DIVERSES

L'école a le devoir de rendre possible la réussite scolaire de tous les élèves et de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, quelle que soit la voie qu'ils choisiront au terme de leur formation. A cette fin, le ministère de l'Éducation définit le curriculum national de base. Toutefois, les établissements scolaires ont la responsabilité d'offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses intérêts, à ses aptitudes et à ses besoins en différenciant la pédagogie et en offrant une plus grande diversification des parcours scolaires.

CADRE LÉGAL

1. L'école réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif mis en œuvre par un plan de réussite.

Article 36

Le projet éducatif est élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, du directeur de l'école, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école, des représentants de la communauté et de la Commission scolaire.

Article 36.1

2. Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la Commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique.

Article 74

3. Le directeur coordonne l'analyse de la situation de l'école de même que l'élaboration, la réalisation et l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école.

Il coordonne l'élaboration, la révision et, le cas échéant, l'actualisation du plan de réussite de l'école.

Article 96.13

4. Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école :

Ces orientations et ces objectifs visent :

- ◆ l'application;
 - ◆ l'adaptation;
 - ◆ l'enrichissement;
- } Compte tenu de l'analyse de la situation de l'école.

Du cadre national défini par :

- ◆ la loi;
- ◆ le régime pédagogique;
- ◆ les programmes d'études établis par le ministre.

Le projet éducatif de l'école doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel.

Article 37

5. Le plan de réussite est établi en tenant compte du plan stratégique de la Commission scolaire.

Le plan de réussite de l'école comporte :

1. Les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs du projet éducatif notamment les modalités relatives à l'encadrement des élèves.
2. Les modes d'évaluation de la réalisation du plan de réussite.

Le plan de réussite est révisé annuellement et, le cas échéant, il est actualisé.

Article 37.1

6. La convention de gestion et de réussite éducative.

Article 37.1

La commission scolaire et la direction de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre.

Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.

La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

- 1) les modalités de la contribution de l'établissement;
- 2) les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
- 3) les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
- 4) les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place pour l'établissement.

Article 209.3

7. Surplus de l'école.

La direction de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement.

Le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

Le budget approuvé de l'école constitue des crédits distincts au sein du budget de la commission scolaire et les dépenses pour cette école sont imputées à ces crédits.

À la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux de la commission scolaire. Toutefois, ces surplus doivent être portés aux crédits de l'école pour l'exercice financier suivant lorsque la convention de gestion et de réussite éducative, conclue en application de l'article 209.2, y pourvoit.

Article 96.24

PRÉSENTATION

Comme milieu d'éducation, plusieurs préoccupations et défis font partie de notre quotidien. Au cœur de ces éléments figurent en priorité la réussite des élèves et leur bien-être.

Comme les parents, le personnel a à cœur le développement des jeunes qui leur sont confiés. L'équipe des intervenants a développé des expertises et des outils de travail pour le plus grand bénéfice de cette clientèle particulière. Les personnes mandatées veulent offrir un milieu d'apprentissage de qualité et envisagent des solutions pour les élèves qui ont des difficultés et offrir des défis individualisés pour chacun des élèves.

De ce fait, une relation privilégiée avec les parents des élèves de notre école est prioritaire. Ce partenariat école, famille, communauté favorise la réussite et la persévérance de nos élèves.

En priorisant la lecture au quotidien, nous créons des conditions gagnantes pour faire de notre institution un milieu de vie de qualité.

Ce document présente le portrait de notre école avec ses forces et ses défis, suivi d'une analyse permettant d'identifier les orientations et les objectifs de notre milieu. La dernière partie traite de notre plan de réussite. Ce dernier est établi en tenant compte de la planification stratégique de la commission scolaire. Il précise les moyens et les mesures à mettre en place en fonction des orientations et des objectifs. Ces mesures de réussite indiquent les modes d'évaluation afin de suivre la réalisation annuelle de notre plan de réussite. Ces mesures de réussite nous permettent de répondre à notre mission qui est de: **qualifier, instruire et sociabiliser.**

PARTIE I : PORTRAIT DE L'ÉCOLE ET DE SON MILIEU.

A) L'école et son milieu.

Historique.

C'est en 1949-1950 que l'école fut érigée et ouverte aux enfants du village. Le corps professoral, alors composé de religieuses du Bon-Conseil et de laïques, offrait alors dans les murs de l'école, le suivi aux enfants de la première à la onzième année. Le milieu des années soixante-dix allait marquer l'histoire de l'école. D'abord, ce fut le départ des religieuses et l'arrivée massive d'enseignants laïques. Sainte-Rose allait devenir, pour plusieurs, la porte d'entrée dans la carrière enseignante. Puis ce fut le départ des élèves du secondaire pour la ville donc, notre école servirait exclusivement les élèves du primaire. Les années quatre-vingt sont marquées par une diminution de la clientèle. De quatre groupes, il n'en reste plus que trois en 1992 et seulement deux, depuis 2007-2008. Lors du processus de vocation des écoles, la commission scolaire se questionne sur la relocalisation ou la rénovation de la bâtisse. En février 2010, les parents démontrent l'intérêt de la population de maintenir des services éducatifs à Sainte-Rose et ils prônent la rénovation de la bâtisse actuelle.

Afin de rentabiliser l'espace, la Commission scolaire Valin accepte de louer en 1986, une partie de l'école à la Coopérative Forestière de Sainte-Rose et au CPE La Pirouette depuis le 5 décembre 2005. Depuis 2015, les locaux loués à la Coopérative Forestière ont été libérés. Nous avons maintenant une salle de musique, une salle de conférence et un bureau pour les intervenants qui accompagnent les élèves et les parents de l'école. Un bureau pour la direction de l'école a également été aménagé. Les travaux sont en cours d'être réalisés d'ici la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Structure géographique.

Site dans l'arrière-pays chicoutimien, Sainte-Rose-du-Nord est fille de la forêt boréale. Cette municipalité qui date officiellement de 1942 est née de la «fusion» de trois anses : «La Descente des Femmes, l'Anse-à-Xavier appelée communément l'Anse-d'en-Haut et l'Anse-à-Théophile soit celle du village actuel. Ces anses demeurent comme jadis des endroits où l'agriculture est un moyen de subsistance mais c'est l'exploitation forestière qui demeure le moteur économique de ce village pittoresque. L'actuelle crise dans le bois d'œuvre n'est pas sans affecter l'économie de cette région.

Milieu socio-économique.

Ayant une structure économique assise sur l'exploitation de matières ligneuses, le milieu socio-économique roserain est un milieu dit «défavorisé». Or, cette généralité mérite d'être nuancée. Depuis le développement du réseau routier, plusieurs citoyens travaillent maintenant en «ville» et cela dans toutes les sphères d'activités. Sainte-Rose est aussi en train de devenir un village où le tourisme prend de plus en

plus de place. D'ailleurs de nombreux artisans viennent s'installer dans le village. De plus, avec l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite, les beautés naturelles de Sainte-Rose attirent de plus en plus de nouveaux résidents retraités. Ce village est donc en pleine mutation où le plus grand défi est et restera de maintenir une jeunesse attirée davantage par les grands centres.

Les données qui composent l'indice de milieu socioéconomique (ISME) sont obtenues de Statistiques Canada qui les a colligées dans le cadre du recensement. De fait, à partir de la carte de la population scolaire, élaborée par le MELS en 2008-2009, les écoles ont été classées selon un rang décile, déterminé grâce à un indice qui tient compte du nombre plus ou moins grand d'élèves venant de milieux défavorisés. Cet indice est composé de deux mesures : d'une part, la scolarité de la mère (comptant pour les 2/3 de la valeur) et, d'autre part, le niveau d'activité économique des parents. La clientèle de L'école Ste-Rose jumelée avec celle de l'école Mont-Valin a donc un Indice de Milieu Socio-économique (IMSE) de 6. En 2006-2007, cet indice était de 9. C'est pourquoi, la subvention de la Stratégie d'Intervention Agir Autrement (SIAA) pour la réussite des élèves provenant de milieu défavorisé n'a pas été reconduite puisque cette subvention est donnée aux écoles qui ont au rang décile de 8,9 et 10. Encore aujourd'hui, nous avons un IMSE de niveau 6, ce qui ne reflète pas la réalité de notre milieu.

Caractéristiques des élèves.

La clientèle est de moins en moins homogène, c'est-à-dire, issue de familles souches de Sainte-Rose car de nouvelles familles s'y installent. La valeur de l'école est encore très forte. Les enfants sont parmi ceux qui démontrent une persévérance scolaire et qui réussissent à se qualifier dans le temps prescrit par le ministère de l'éducation. Les élèves HDAA (environ 10%) s'intègrent bien dans les classes inter cycle. L'école a deux plans d'intervention actifs.

<i>Clientèle</i>	<i>4 ans</i>	<i>5 ans</i>	<i>1^{re} année</i>	<i>2^e année</i>	<i>3^e année</i>	<i>4^e année</i>	<i>5^e année</i>	<i>6^e année</i>
<i>Nombre total d'élèves</i>	0	2	6	6	4	5	6	3
<i>Nombre de classes</i>								
<i>Nombre de classes multiâge (cycle)</i>		2						
<i>Nombre de classes intercycle</i>		1						
<i>Nombre d'élèves par classe</i>	0	2	6	6	4	5	6	3

L'école compte deux (2) classes regroupées de cette manière :

Maternelles et 1^{er} cycle : 14 élèves.
2^e et 3^e cycles : 18 élèves.
32 élèves

B) LES ÉLÈVES.

Compétences en lecture, écriture, mathématique et anglais 2015-2016

<i>clientèle</i>	<i>Français</i>	<i>Mathématique</i>	<i>Anglais</i>
1^{ère} année	100%	100%	100%
2^e année	100%	100%	100%
3^e année	100%	100%	100%
4^e année	100%	100%	100%
5^e année	100%	100%	100%
6^e année	100%	100%	100%

Compétences sociales et comportementales

En décembre 2014, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ont complété un sondage sur le sentiment de sécurité à l'école. Les faits saillants de notre sondage révèlent que nos élèves sentent en sécurité à l'école. Cependant en juin 2015, nous avons dénoté quelques difficultés entre certains groupes d'élèves. Le travail de sensibilisation aux différences a débuté en fin d'année 2015 et s'est poursuivi jusqu'en 2016 avec un projet d'engagement à l'école. Nous remarquons une belle amélioration et une belle ouverture au plan de la collaboration au sein de nos groupes. Le tout se déroule très bien. Notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence est toujours en place depuis janvier 2013. Étant donné la clientèle peu nombreuse et la proximité des intervenants, les situations de conflit sont traitées rapidement et dans la collaboration de tous..

Santé et bien-être

La santé et le bien être est une préoccupation quotidienne de notre milieu de vie. Nous participons à :

- Collation santé
- Dribblons et sautons en cœur
- Randonnée pédestre
- Le plaisir de grandir (3ième cycle)
- Le mois de la nutrition
- Dégustation de nouveaux aliments
- Le Grand défi Pierre Lavoie
- Hygiéniste dentaire
- Harmonisons nos rapports

C) LA CLASSE

Les élèves de cette école rurale vivent une réalité différente de celles des écoles urbaines. Ils sont regroupés dans des classes multi-âges de la maternelle jusqu'à la fin du troisième cycle. L'ensemble des élèves se divisent en deux classes inter-cycles composées de 3 ou 4 niveaux. Les enseignantes doivent adapter continuellement leurs pratiques pédagogiques. Elles doivent jongler au quotidien avec la différenciation pédagogique puisque l'écart d'âge chronologique peut atteindre jusqu'à 4 ans. À titre d'exemple un groupe de deux élèves de 8 ans travaillent l'accord du pluriel pendant que 6 élèves de 5 ans font des ateliers de motricité fine.

Depuis 2007-2008, l'école fait partie du projet école en réseau (ER). Ce projet a pour objectif d'assurer la survie des petites écoles et de participer au développement économique des milieux ruraux. Il permet également aux enseignantes de télécollaborer à des projets d'apprentissages et aux élèves de travailler avec d'autres élèves d'une autre école, d'une autre commission scolaire ou même d'un autre pays. Nous avons aussi la chance d'utiliser l'outil technologique pour faire vivre des activités en éducation physique en partenariat avec d'autres écoles en réseau. La technologie permet à nos élèves de développer des habiletés et de les démontrer à l'aide de l'outil VIA. Cette technologie permet également aux membres du CE de suivre le comité de parents à distance et à la direction de faire des interventions avec les élèves par vidéoconférence.

Éveil à la lecture et à l'écriture

Dès le mois de juin, lors de l'inscription des maternelles, ceux-ci vivent une activité d'intégration avec l'enseignante pour les préparer à l'année suivante. En cours d'année une bibliothèque classe, un duo-tang de chansons, ABC Boum, Raconte-moi les sons et des fiches de lecture et d'écriture sont des stimuli en préparation pour l'éveil à la lecture.

La lecture et l'écriture

Bon nombre de projets développent l'intérêt pour la lecture chez les élèves :

- une période de lecture obligatoire de 15 minutes à chaque jour,
- au cours de l'année scolaire, un tirage de livres
- Image- lecture
- Des appréciations littéraires
- Les coups de cœurs ÉÉR
- Stratégies de lecture (Visuel)
- La lecture sous toutes ses coutures

Nous avons également instauré le sac à dos littéraire pour impliquer davantage les parents à la participation et les conscientiser à l'importance de la lecture chez leur

enfant (l'enseignant place un livre dans le sac à dos, une lecture par le parent et les élèves de la classe) l'apportent à tour de rôle à la maison.

De plus plusieurs projets sont instaurés pour développer l'écriture chez nos jeunes :

- participation au concours du Salon du Livre, (lecteurs-lectrice)
- lettres au Père Noël,
- code d'autocorrection
- L'album des finissants
- Formules de dictées variées
- Échanges virtuelles ER
- Le journal d'écriture
- Jogging écriture

Ces activités développent toutes les compétences de la discipline du français, c'est-à-dire :

- apprécier des œuvres littéraires,
- communiquer oralement
- lire des textes variés
- écrire des textes variés

Mathématique

- utilisation de planification globale des SA et des SAE pour les classes multi-âge
- le tournoi de calcul
- utilisation de l'aspect ludique (Exemple baseball mathématique)
- Utilisation du concret et de la manipulation
- Démarche de résolution de problème
- Math chrono
- Exercisation des jeux pendant l'aide aux devoirs le midi

Anglais

Dès la maternelle les élèves participent aux classes de spécialités en anglais. Nous favorisons des blocs de deux heures afin de recréer une forme d'immersion. Cependant le changement de spécialiste à chaque année procure une certaine instabilité dans les pratiques. Cela nous amène à nous questionner sur le résultat des élèves dans cette discipline.

D) L'ÉCOLE

L'école entière est concernée par l'objectif de l'amélioration de la lecture. En tenant compte qu'il y a seulement deux classes, tous les projets touchent automatiquement l'ensemble de l'école.

Au niveau des services éducatifs, un psychologue est disponible et se déplace au besoin. Celui-ci intervient directement auprès des enfants en collaboration avec l'enseignant pour différentes problématiques.

Il y a également une orthophoniste disponible qui donne de l'aide aux élèves présentant des problématiques de langage soit par un service direct à l'élève ou encore par un suivi indirect auprès des enseignantes.

Une enseignante qui offre de l'aide individuelle vient environ 200 heures par année pour travailler; soit en pour faire du rattrapage ou encore de l'aide particulière avec les élèves plus à risque et assure un soutien dans les classes à degrés multiples.

Une orthopédagogue du service conseil pour le soutien technologique vient au besoin pour des cas de difficulté d'apprentissage en lecture et ou écriture.

Une animatrice de vie spirituelle et communautaire soutient des projets particuliers.

Lors de problématiques comportementales, une Psychoéducatrice du Centre D'aide (service commission) peut soutenir les enseignants dans leur classe

Enfin, une infirmière, une hygiéniste dentaire, une travailleuse sociale du CLSC viennent compléter nos services complémentaires.

Autres Services offerts :

- ◆ Le service d'aide aux devoirs est offert cette année pendant les heures de classes par une enseignante: Ceci permet de mieux répondre aux besoins de tous les élèves.
- ◆ Cliniques éducatives deux fois par semaine le midi dans le but de consolider la mémorisation des verbes et des tables des opérations mathématiques.
- ◆ Surveillance du midi : Un service de surveillance est organisé sur l'heure du midi pour ceux qui désirent dîner à l'école.

Activités offertes :

- ◆ Journées plein air
- ◆ Sorties culturelles
- ◆ Production de spectacles à certains moments de l'année
- ◆ Activité communautaire «Dribblons en cœur».
- ◆ Participation au Crosscountry
- ◆ Participation Défi Apprenti Génie
- ◆ Activité avec le GDPL
- ◆ Activité de sautons en coeur

E) LE PERSONNEL.

Développement professionnel & formation continue

2015-2016

- ◆ RCR
- ◆ TNI niveau 1 & 2
- ◆ Écriture : Évaluer la lecture et l'écriture au premier cycle du primaire
- ◆ Grammaire révisé
- ◆ Liste orthographique
- ◆ Réponse à l'intervention en milieux scolaire
- ◆ Formation et échanges pour école en réseau
- ◆ Participation à la session de transfert ER (au deux ans)
- ◆ Régulation examen du MELS

F) FAMILLE ET COMMUNAUTÉ.

La communication entre les parents et l'école.

La collaboration des parents est très positive. Un comité de parents s'implique lors de campagnes de financement, la communauté répond en grand nombre. Les parents participent facilement dans la vie de l'école. Vu notre petit nombre de familles ayant un ou deux enfants à l'école, la communication entre l'enseignante et les parents est efficace et fréquente. Le fait de vérifier les antécédents judiciaires n'a pas eu d'effet sur la participation de ceux-ci.

Organismes de la communauté qui collaborent avec notre école.

- CLSC
- Bibliothèque municipale
- Centre des loisirs
- Municipalité (SADC)
- Coopérative forestière

Équipe du comité pédagogique 2015-2016 :

- ◆ **Reine Desmeules (enseignante)**
- ◆ **Maryse Gagné-Tremblay (enseignante)**
- ◆ **Annie Gaudreault (directrice)**

PROJET ÉDUCATIF 2016-2017
ANALYSE DE LA SITUATION

F O R C E S	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Intervention régulière pour travailler la lecture et l'écriture ◆ Implication de la communauté dans la vie de l'école ◆ Matériel didactique diversifié et adapté à chaque cycle ◆ Engagement du personnel, des parents, des élèves et des membres de la communauté. ◆ Relation M/É privilégiée (petit nombre d'élèves). 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bon accueil aux parents ◆ Écoute des besoins. ◆ Sécurité, cadre de vie
D É F I S	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Offrir des activités pour rejoindre tous les groupes d'âges de nos élèves ◆ Augmentation des sorties culturelles et sportives ◆ Améliorer le respect des différences et la tolérance entre certains groupes d'élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Encourager la persévérance ◆ Augmentation des échanges virtuels (ÉR)¹
<p>Pour la période de 2016 à 2017 la priorité sera accordée aux défis suivants :</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer le travail amorcé en français lecture et écriture • Augmenter les échanges ER • Augmenter les sorties culturelles et sportives • Travailler le respect des différences et la tolérance. 	<p>L'analyse de notre portrait indique que le taux de réussite est de 100%. Cependant en examinant de plus près les résultats, il a été possible de constater que nos élèves du 2^e cycle ont quelques défis en français lecture et en mathématique résoudre. Nous allons poursuivre le travail afin d'améliorer les taux de réussite de tous les élèves. Les échanges ÉR serviront à augmenter leur motivation et la persévérance scolaire.</p> <p>Grâce à notre partenariat avec l'équipe Olympe du GDPL, nous allons offrir cette année plusieurs opportunités à nos élèves afin de les initier à de nouveaux sports moins accessibles en raison de la distance des installations sportives.</p>

¹ Les points soulignés seront priorisés pour la prochaine année

PROJET ÉDUCATIF

2016-2017

Orientations (valeurs)	Mission Instruire Socialiser Qualifier	Planification stratégique Commission scolaire	Objectifs et moyens
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Amener les élèves à s'impliquer dans leur réussite scolaire (Autonomie, responsabilisation, persévérance) ◆ Encourager les élèves à adopter une ouverture et mode de vie sain et harmonieux (respect, civisme, politesse, ouverture d'esprit, coopération) ◆ Promouvoir l'engagement dans la vie de l'école en impliquant les parents dans un projet qui vise à faire connaître leur passion aux élèves de l'école 	<p><i>I-S-Q</i></p> <p><i>I-S</i></p> <p><i>I-S-Q</i></p>	<p><i>Axe 1</i> <i>Obj. 1.1.2</i> <i>1.2</i></p> <p><i>Axe 1.4</i> <i>Obj. 1.4.7</i></p> <p><i>Axe.2</i> <i>Obj. .2.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Augmenter la moyenne des résultats en français lecture et écriture des élèves du 2^e cycle qui est de 70% de 5 % pour atteindre 75%. ◆ Poursuivre les ateliers de sensibilisation et de développement d'habiletés sociales telles que : Avoir et garder ses amis, résolution de conflits, gang de choix. Encourager l'appartenance et participer aux ateliers de Gang de choix ◆ Offrir des ateliers aux parents sur une base volontaire touchant différents thèmes (grandir en famille) ◆ Augmenter le nombre d'offres de parascolaires à 2 par année. ◆ Poursuite du projet partage des passions des parents de l'école

GRILLE PLAN DE RÉUSSITE

2016-2017

OBJECTIF 1: Maintenir le taux de réussite en français en augmentant la moyenne des résultats en français lecture de 5 % c'est-à-dire de 70% à 75% pour les élèves du 2^e cycle

Moyen 1 : <i>Intensifier les stratégies de lecture</i> <i>Utilisation d'un référentiel école</i>		Intervenants	Responsables	Échéanciers (Fréquence, durée et date)	Indicateurs et outils		
					Cheminement	Suivi et mesure	Résultats
Statut du moyen : <i>poursuivre</i>							
Étapes de la mise en œuvre du moyen	1. Rencontre avec CP ou orthopédagogue conseil et enseignantes	enseignants	Direction et CP	À partir de septembre	Nombre de classes 1/1	Au besoin	Taux de réussite 100% Moyenne des résultats supérieure à 75% pour l'ensemble des classes L'utilisation du visuel des stratégies de lecture est en place
	2. Choix du thème et production du visuel	Enseignants	Enseignants et direction	Septembre	Nombre d'élèves observés		
	3. Expliquer la démarche aux parents	Les enseignants parents	Les enseignants	Premier bulletin	Nombre parents	Rencontre de parents	
Conditions de réalisation	Retour sur le référentiel	Titulaire et CP	Direction et CP	Avant la fin de septembre	Nombre de classe		
Conditions administratives	Libération pour la formation	Enseignants	Direction	En cour d'année	Nombre de classe		

OBJECTIF 1.1: Maintenir le taux de réussite en français et assurer amélioration le taux de réussite en lecture de 5% pour les élèves du 2^e cycle pour passer de 70% à 75%

Moyen 1 : <i>Code autocorrection</i> Moyen 2 : <i>Échanges virtuels ER</i> Moyen 3 : <i>Démarche d'analyse commune</i> Statut du moyen : reconduit et modifier		Intervenants	Responsables	Échéanciers (Fréquence, durée et date)	Indicateurs et outils		
					Cheminement	Suivi et mesure	Résultats
Étapes de la mise en œuvre du moyen	1. Démarche d'analyse à valider	les enseignants	Direction et CP	Appliquer pendant l'année	Analyse de la situation au fin d'étape		
	2. Code d'auto correction	Les enseignants	Direction	En cours d'année	Au fin d'étape valider		
	2. Échanges virtuels ER	Élèves	Enseignants	Septembre à mai (selon les projets)	Nombre de projet par mois	.	
Conditions de réalisation	Soutien par le CP français Soutien par le CP Récit Soutien virtuel	Enseignants Ortho	Direction Et CP	Au besoin			
Conditions administratives	Temps de concertation ÉR	Enseignants	Direction et les Services éducatifs	Au besoin	4 journées par enseignantes		

GRILLE PLAN DE RÉUSSITE

2016-2017

<i>Maintenir un mode de vie sain et de l'ouverture sur le monde</i>							
OBJECTIF 2: Augmenter la participation des élèves aux offres d'activités parascolaires ou aux activités culturelles et sportives de la commission scolaire ou organisées par l'école							
Moyen 1 : <i>Crosscountry des couleurs</i> Moyen 2 : <i>Cordes accro</i> Moyen 3 : <i>activité avec le GDPL</i> Moyen 4. <i>activités parascolaires , soties sportives ou culturelles</i> Statut du moyen : poursuivre		Intervenants	Responsables	Échéanciers (Fréquence, durée et date)	Indicateurs et outils		
					Cheminement	Suivi et mesure	Résultats
Étapes de la mise en œuvre du moyen	1. En faire la promotion dans notre école	les enseignants spécialiste éducation physique	Direction enseignants	Septembre à juin	Nombre participants		Participation au cross-country des couleurs
	2. Solliciter la collaboration des parents	Titulaires	Direction	Septembre à mai (selon les projets)	Nombre de parents		Activité de ski de fond, de patin et de glissade Activités de tir à l'arc, planche à neige,, gymnastique et soccer
Conditions de réalisation	Soutien de l'agent de développement	Agent de développement Des activités étudiantes titulaires	Direction Et CP	Au besoin	Nombre de proposition d'intervenants	Pas de participation de l'agent de développement	Activité de raquettes Activité de driblons en coeur

Conditions administratives	Organisation des transports	Direction et parents		Au besoin	Temps libéré		
----------------------------	-----------------------------	----------------------	--	-----------	--------------	--	--

OBJECTIF 3 : Promouvoir l'engagement dans la vie de l'école

Moyen 1. Projet partage des passions des parents de l'école	Intervenants	Responsables	Échéanciers (Fréquence, durée et date)	Indicateurs et outils		
				Cheminement	Suivi et mesure	Résultats
Statut du moyen : reconduit et modifié						
1-Projet je partage mes passions -Inviter les parents bénévoles à venir partager leur passion aux élèves -- En partenariat avec l'AVSEC et la psychoéducatrice	Parents et AVSEC	AVSEC et psychoéducatrice et direction	En cours d'année			
3-Offre d'atelier sur différents thèmes -Promotion des ateliers à l'assemblée générale de parents -Animation d'atelier	AVSEC psychoéducateur	AVSEC et psychoéducatrice et direction	Janvier -février			
Conditions de réalisation	Support de l'AVSEC et de la psychoéducatrice	AVSEC Psychoéducateur	Direction	Tout au long du projet		
Conditions administratives	Offrir le support pour les contacts et assurer le support financier	bibliothécaire	Direction et les Services éducatifs et ressources matérielles	Au besoin		

